

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'An deux mil vingt-six, le 29 avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-SIGOLENE, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 23 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Didier ROUCHOUSE, Maire.*

### **PRÉSENTS :**

*M. Didier ROUCHOUSE, Maire*

*Mme Jocelyne DUPLAIN, M. Henri BARDEL, Mme Ghislaine BERGER, M. Bernard BARRY, Mme Isabelle GAMEIRO, M. Guy VEROT, Mme Josée NAVARRO et M. Raphaël DUTRUEL adjoints.*

*M. Yves BRAYE, Mme Isabelle ABRIAL, Mme Eliane GRAILLON, M. Philippe FREYSSENET, Mme Pascale CROUZET CHALAVON, Mme Karine PAULET (à partir de la délibération 2026\_04\_18), M. François AKAKO, Mme Caroline CHARVET, M. Adrien DESSAILY, Mme Mathilde RIOU, M. Hubert SAIGNOL, Mme Françoise BALMONT, M. Jean-Luc FAURE, Mme Valérie CELLE et Mme Estelle BOURGIN, Conseillers*

### **ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :**

*Mme Andrée MURGUE, pouvoir à Mme Jocelyne DUPLAIN*

*M. Antoine GERPHAGNON pouvoir à M. Henri BARDEL*

*M. Jacques DUPONT pouvoir à M. Didier ROUCHOUSE*

*M. Willy BERTHASSON pouvoir à Mme Isabelle GAMEIRO*

### **ABSENTS EXCUSÉS :**

*Mme Karine PAULET (jusqu'à la délibération 2026\_04\_17)*

*Mme Anne-Laure GUILLAUMOND*

**Secrétaire de séance :** *M. Raphaël DUTRUEL élu à l'unanimité*

### **Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2025 – Budget principal**

*(Délibération 2026\_04\_16)*

Vu la délibération du conseil municipal n° 2026-02-03 en date du 26 février 2026 portant approbation du Compte Financier Unique 2025 du budget principal

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2025 dont les résultats se présentent comme suit :

#### Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2025	+ 817 130.65 €
Report à nouveau	- 423 722.49 €
Résultat comptable cumulé de clôture au 31 décembre 2025	+ 393 408.16 €

## Section d'investissement

Solde d'exécution	+ 10 137.48 €
Solde antérieur	+ 1 144 358.54 €
Soldes des restes à réaliser	- 110 484.47 €
Besoin de financement à la section d'investissement	0 €

Toutes explications entendues, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'affecter au budget principal 2026 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la manière suivante :

Affectation en section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »	+ 293 408.16 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement reporté au compte 002	+ 100 000.00 €

<b>Membres en exercice</b>	<b>29</b>
<b>Présents</b>	<b>23</b>
<b>Représentés</b>	<b>4</b>
<b>Votants</b>	<b>27</b>

<b>Quorum</b>	<b>15</b>
<b>Abstention(s)</b>	<b>0</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Pour</b>	<b>27</b>

Acte rendu exécutoire après :

Dépôt en Sous-Prefecture le : 05/05/2026

et publication en Mairie le : 05/05/2026

Pour Copie conforme

Le 05/05/2026

Le Maire,  
Monsieur Didier ROUCHOUSE